



## **Déclaration préalable des représentants du SPELC à la CCMI d'Orléans-Tours réunie le 29 août 2019 à Tours.**

*Monsieur l'Inspecteur d'Académie, Directeur académique des services de l'Éducation nationale  
d'Indre et Loire,  
Mesdames et messieurs les représentants de l'administration,*

Dans un premier temps, nous tenons à remercier Monsieur Gérardin. Nous savons qu'il ne peut pas être présent lors de cette réunion. Durant toutes ces années, nous avons apprécié ses qualités d'écoute et la bienveillance dont il a su faire preuve à l'égard de collègues en difficulté.

### **Mouvement de l'emploi**

A nouveau, nous regrettons l'impact des décisions prises trop tardivement dans la nomination de chefs d'établissement. Ces décisions ont des conséquences dans la gestion du mouvement de l'emploi et oblige à des régularisations l'année suivante.

### **Décharges de direction.**

A nouveau, nous demandons la stricte application de la réglementation. L'octroi de quotité de décharge supplémentaire dans certaines écoles nous semble injuste et a une incidence dans la consommation des moyens.

### **Rémunération des délégués auxiliaires sur l'échelle des MA1**

A nouveau, nous n'acceptons pas que les enseignants du 1er degré en soient écartés alors que la mesure a été étendue à tous ceux du 2<sup>d</sup> degré qui possédaient au moins une licence.

### **Avancement des délégués auxiliaires**

Il est inadmissible que l'avancement au choix ne soit toujours pas étudié pour des enseignants qui auraient pu être promus au 1<sup>er</sup> septembre 2018. Ce qui est possible depuis des années en 2<sup>d</sup> degré n'est pas réalisable en 1<sup>er</sup> degré. Nous n'en comprenons pas les raisons.

### **Moyens de remplacement**

Lors de la CCMI du 4 juillet dernier, il a été annoncé que les règles en matière de remplacement devaient changer. Nous redisons notre désapprobation car nous n'avons aucune connaissance sur la consommation du Bopa et en particulier de l'enveloppe des moyens de remplacement. Nous demandons à être associés à l'étude de nouveaux critères comme cela a été le cas par le passé.